

DESIGNATION :

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « LA DOLCE CITTA », sis à NARBONNE, rue du Canal, rue du Moulin, rue de la Robine et du Garanière, cadastré section BE n° 287 pour 1 a 95 ca et BE n° 288 pour 24 a 50 carrelage.

A L'ENCONTRE DE :

ORIGINE DE PROPRIETE :

Les biens et droits immobiliers appartiennent à _____ pour les avoir acquis aux termes d'un acte reçu par Maître PECH DE LACLAUSE, notaire à NARBONNE du 13 mars 2008 publié le 7 avril 2008 volume 1104P02 2008 P n° 3195.

Chargée de procéder au descriptif des biens saisis,

**J'ai Me Anhès SAUZEL-MARY
Huissier de Justice à NARBONNE
1 Bis Avenue de Pech Loubat
ZI La Coupe, soussignée**

Me suis rendue ce jour sur place sur la commune de NARBONNE 11100 (Aude) 9 Rue du Canal – Résidence « La Dolce Citia », Appartement n°33 Bâtiment A, où j'ai procédé aux constatations suivantes ; les diagnostics et différents états prévus par la loi sont réalisés par _____ (CR DIAGNOSTIC IMMOBILIER) à NARBONNE qui m'accompagne.

I. DESIGNATION GENERALE

Présentation du bien :

Appartement situé dans la résidence dénommée « LA DOLCE CITIA », résidence élevée d'un R+4.

Ce bien est donné à la location à

Sur place, la compagne de _____ est présente et me donne l'accès.

APPARTEMENT: *superficie 39.08m² (LOI CARREZ)*

II. DESCRIPTION DÉTAILLÉE

Intérieur :

Accès par une porte isoplane en bois peinte ton rose côté extérieur et blanc côté intérieur, en bon état.



Porte d'accès à l'appartement

Hall d'entrée: superficie : 1.72m²

Sol : carrelage ton beige, en état d'usage.

Parois verticales : crépi écrasé blanchi.

Sur la paroi de gauche en soubassement, présence de traces noirâtres.

Plafond : crépi écrasé blanchi, emplacement lumineux. Absence du détecteur de fumée.



Hall d'entrée ; traces noirâtres en soubassement

Sur la droite une première porte bois qui comporte quelques petites traces noirâtres en partie inférieure, donnant accès aux WC.

WC : superficie :1.64 m²

Sol : carrelage ton beige, en état d'usage.

Parois verticales : crépi écrasé blanchi.

Plafond : crépi écrasé blanchi, emplacement lumineux. Présence d'une VMC.

Équipement : un WC avec chasse incorporée, en état d'usage.

RAS.



Vue générale des WC

Au fond du dégagement, présence d'une autre porte bois peinte ton beige avec quelques traces noirâtres donnant accès à la pièce principale à usage de séjour et cuisine.

Pièce Principale - Séjour/Cuisine : superficie :19.90 m²

Sol : carrelage ton beige.

Parois verticales : crépi écrasé blanchi, état d'usage.

Sur la paroi de droite, un interphone ainsi que le compteur électrique.

Plafond : crépi écrasé blanchi, deux emplacements lumineux.

Un placard de rangement sur la paroi de droite, un porte un battant ton bois blanc.

Menuiserie : une porte fenêtre, deux vantaux coulissants, encadrement aluminium ton blanc.

Menuiserie extérieure : store roulant électrique.

Sur la gauche de la porte fenêtre, présence d'un radiateur électrique.

RAS.



Vue générale de la pièce principale



Vue générale du coin séjour

Coin cuisine :

Équipement : un plan de travail en aggloméré stratifié ton blanc avec éclats beiges ; un évier un bac un égouttoir en résine ; un robinet mitigeur ; un meuble sous évier une porte ; éléments de cuisine avec façades imitation bois ; trois meubles hauts avec niche pour micro-ondes ; une hotte aspirante ; une plaque électrique deux feux.

La paroi du coin cuisine comporte un crépi écrasé blanchi qui présente plusieurs chocs ainsi que des traces de salissures et de dé-nuançage.



Vue générale de la cuisine



Autre vue

Dans cette pièce principale, présence d'un balcon, donnant rue du canal.

Balcon :

Sol : carrelage.

Présence d'une rambarde de sécurité.

RAS.



Vue générale du balcon



Autre vue

Après la porte du dégagement, accès par une porte bois peinte ton beige à une chambre.

Chambre : superficie :11.28 m²

Sol : carrelage ton beige, un peu sale.

Parois verticales : crépi écrasé blanchi.

Sur la paroi de gauche en entrant, présence de traces noirâtres en soubassement.

Sur la paroi à gauche de l'ouverture, un petit choc.

Plafond : crépi écrasé blanchi avec emplacement lumineux.

Menuiserie : une fenêtre un battant, encadrement PVC ouverture à la française.

Menuiserie extérieure : store roulant manuel.

En allège de l'ouverture, un radiateur électrique avec grilles jaunies.

Sur la droite, présence d'un placard de rangement deux portes coulissantes type KZ.

Cette chambre donne sur la rue du canal.



Chambre



Traces noirâtres en soubassement



Choc sur la paroi à gauche de l'ouverture



Placard avec portes type KZ

Face à la pièce principale, présence d'une porte bois peinte ton beige avec quelques éraflures noirâtres, donnant côté rue du canal. Accès à la salle de bain.



Accès à la salle de bain

Salle de bain : superficie : 4.54m²

Sol : carrelage ton beige.

Parois verticales : faïence ton beige et marron en partie basse, sur 2 ms environ. Surplus écrasé blanchi.

Je constate que la couleur du crépi est actuellement jaunâtre et en état usagé.

Présence d'un emplacement lumineux au-dessus de la porte d'entrée.

Plafond : crépi écrasé blanchi.

Équipement : un porte serviette sèche-main ; un lavabo posé sur un plan de travail imitation marbre ; un meuble sous ; un robinet mitigeur dont le bout est cassé ; lavabo deux portes blanches ; une glace au-dessus avec deux emplacements lumineux ; un bac de douche avec robinetterie classique ;

Menuiserie : une fenêtre, un battant PVC, ouverture à la française ; vitrage opaque.

En dessous une baie fixe avec vitrage opaque également.



Salle de bain



Coin douche

Mes constatations paraissant terminées, je me suis retirée et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

COUT DE L'ACTE (Décret n°2016-230 du 26-02-2016)	
Article R.444-48 – TRANSPORT	7.67
HONORAIRES CONSTAT	300.00
T.V.A 20.00%	61.53
TAXE FORFAITAIRE Art. 302 CGI	14.89
TOTAL T.T.C en Euros	384.09

